

Compte-rendu du CA du 9/06/2023

C:\Users\1001notes\Documents\A TOUT MILLE & UNE NOTES\REUNIONS\CA\CA 2022-2023\CA 9 Juin 2023 (corrigé bis).docx

Présents : Sylvie Debuy, Emmanuelle Macaire, Didier Chollet, Dominique Blaineau, Jean Paul Faigniez , ,
Christine De Monredon , Sophie Boneill, Danielle Gallien, Saïda Kime

Excusés : Françoise Jan, Bénédicte Dunoyer, Leslie Du Camp, Florent Renaut

Invités : Attila et Adeline

Cours de batterie : Bruno DELEPOUVE ne plus assurer des cours le mercredi l'an prochain. Or, il a été engagé pour donner des cours de batterie le mercredi car François n'avait plus de disponibilités le mercredi, ni les autres jours. Didier voit si Bruno peut proposer des créneaux en dehors du mercredi qui pourraient cependant convenir à ses élèves.

Forum des associations :

Il aura lieu le 9 Septembre selon une nouvelle formule : de 15h à 19h dans le parc de ma mairie avec guinguettes puis ciné plein air. Dominique, Danièle et Didier se proposent de tenir un stand.

Il faudrait que des professeurs comme Ronan, Attila, Adeline ou Etienne viennent avec un de leurs jeunes élèves pour faire une prestation. Cela pourrait donner envie à des jeunes de s'inscrire.

AG ASSEM 17 : le 29 Juin à Rochefort à 19h30 . Didier se propose d'y assister.

Portes ouvertes du 26 au 1er Juillet : Eva doit faire la demande pour qu'on mette des banderoles. Sylvie se charge de les installer.

Propositions des coordinateurs : (voir feuille jointe)

Pour le piano : Cet instrument est très demandé, et il est difficile de l'intégrer dans des pratiques collectives. Aussi, ils proposent que la liste d'attente des élèves qui souhaitent faire du piano soit conditionnée à l'essai d'un autre instrument en attendant (car parfois, c'est le parent qui veut que son enfant fasse du piano).

Ils préconisent de créer un APO musique actuelle (pratique qui se développe aussi au conservatoire) et qui regrouperait la batterie, le piano, la guitare et chant.

Pour la pratique collective, on pourrait aussi envisager :

- Accompagnement Piano + chant avec Aurélia
- Accompagnement Piano + autre instrument

- Sinon piano 4 mains.

Binôme dans les orchestres :

Pour le chœur d'enfants, étant donné que Benoît n'assure pas ce cours quand Jean Charles est absent, il n'y a pas lieu que Benoit reste dans cette pratique, sauf pour accompagner pour un concert.

Pour le jazz band :

Attila revendique la paternité de cet atelier et indique que Etienne et Ronan n'ont été recrutés qu'en appui de leurs élèves. Il demande que désormais Etienne et Ronan ne viennent que 1 ou 2 semaines avant les concerts et épaulent leurs élèves lors du concert comme cela se fait dans les autres écoles. Attila indique qu'il sera désormais disponible tous les samedis.

Concert champêtre : une liste des ensembles qui joueront est transmise au CA, avec la liste du matériel et le plan d'installation. Le CA précise qu'il y aura une buvette mais que les participants devront amener leur pique-nique (s'il le souhaite). Il faudrait installer des tables et indiquer au public qu'il est libre de pique-niquer quand bon lui semble. Eva devra mentionner tout cela dans son message aux élèves.

Heure de coordination et rôle des coordinateurs :

Emmanuelle estime que les coordinateurs, en particulier Attila, ne font pas 3 h de coordination par semaine. Attila dit qu'il passe du temps à voir ses collègues et discuter avec eux. Jean Paul Freigniez demande qu'il y ait un retour de ces discussions au CA.

Adeline propose qu'une réunion trimestrielle se déroule avec les coordinateurs et un représentant du CA pour faire le point sur les actions en cours et à venir afin de régler ensemble les problèmes pratiques.

Les coordinateurs demandent également à connaître à l'avance l'ordre du jour des CA et d'éventuellement participer au CA si des questions pédagogiques se posent.

Adeline regrette que certains professeurs ne fassent pas jouer leurs élèves lors des cartes blanches d'autant que la formule a été modifiée cette année à leur demande pour qu'il leur soit possible de le faire. Le CA indique qu'il souhaite également que les tous les élèves se produisent au moins une fois par an.

Le CA confirme que c'est bien le rôle du coordinateur d'inciter les professeurs à mener à bien les projets prévus et à rendre compte de leur avancée auprès du CA. Le coordinateur doit signaler si des projets n'avancent pas.

Le CA précise également qu'il souhaite que les coordinateurs s'occupent d'organiser des venues de scolaires à l'école ou des prestations à l'extérieur (bibliothèque, maison de retraite, ...) Ils ont carte blanche pour organiser cela.

Plaintes d'élèves et professeurs :

Les coordinateurs présentent deux lettres d'élèves de musique de chambre qui se plaignent des absences répétées de Thomas, celui-ci prévenant en plus toujours au dernier moment. Ces élèves ne souhaitent pas poursuivre sauf si le professeur est remplacé. Thomas est également très souvent absent à ses cours de violoncelle. Emmanuelle précise que les cours supprimés lors de son congé de paternité seront remboursés. Elle précise également qu'un certificat médical est produit lors de ses absences.

Pour la musique de chambre, on pourrait proposer cet atelier à Cédric qui a les qualifications pour le diriger.

Paola informe également le CA par lettre que de nombreux élèves désertent les cours d'APO de Jean Charles et demandent à prendre des cours particuliers de piano à la place. Le CA rappelle que les parents doivent dans ce cas rencontrer Jean Charles pour voir ce qui ne convient pas. Le professeur d'instrument doit également rencontrer Jean Charles pour en discuter. Aucune plainte écrite n'a été reçue par le CA.

Paola ne souhaite pas reprendre les élèves de Jean Charles pour les préparer à l'examen de fin de cycle. Le CA s'en étonne car il s'agit d'une pratique très courante dans l'enseignement.

Il ressort des discussions, qu'un grand problème relationnel existe entre Jean Charles et Paola. Attila se propose de faire une médiation.

C'est également le cas entre Adeline et Jean Charles. Attila propose également une médiation.

A l'issue de cet entretien avec les coordinateurs, le CA valide les décisions suivantes :

- Faire un bilan trimestriel avec les coordinateurs + 1 membre du CA + 1 secrétaire
- Communiquer à l'avance l'ordre du jour des CA et inviter les coordinateurs si nécessaire
- Pour le piano, faire une liste d'attente conditionnée à la pratique d'un autre instrument
- Déplacer la date des portes ouvertes de la rentrée du 4 au 9 Septembre pour que des personnes intéressées aient le temps de discuter avec le professeur et d'essayer l'instrument. Il faut donc qu'Eva demande aux professeurs de se positionner sur un jour et un horaire pour les portes ouvertes. Les portes ouvertes coïncideront avec les prises de créneaux horaires.
- Pour le chœur d'enfant, seul Jean Charles animera cet ensemble.
- Pour l'atelier musique actuelle, seul Benoit dirigera cet atelier.
- Pour l'APO musique actuelle, il est nécessaire de voir Jean Charles pour lui en parler.
- Pour le Jazz Band il est nécessaire, avant de prendre une décision, de rencontrer Etienne et de contacter Sylvie Hervo pour savoir comment cet ensemble s'est formé. Le CA donne mandat à Didier pour s'en occuper.
- Le studio : Comme Emmanuelle l'a déjà indiqué, c'est un gouffre financier car seuls 510 euros de facture ont été réglés à ce jour ! Si le studio fermait, il n'y aurait plus de déficit ! Ronan n'a réalisé aucune prestation depuis Pâques !!! Il en est de même pour les réseaux sociaux. Il n'y a aucune publication alors que Ronan est payé 2h par semaine pour ce travail !

En conséquence, le CA décide de convoquer Ronan à une réunion avec le bureau pour l'informer de tous ces manquements et prendre les décisions qui s'imposent.

- Emmanuelle informe le CA qu'elle ne souhaite plus s'occuper du studio car les discussions à ce sujet avec Ronan empiètent sur ses heures de trombone.

Questions diverses :

Les sorties du Big Band posent des soucis financiers puisqu'il faut payer les professeurs en heures supplémentaires. La solution serait de demander à se faire payer la prestation par un don. Emmanuelle indique par ailleurs que les heures effectuées par Ronan ne seront pas payées mais décomptées de celles non faites au studio. Quant aux heures du concert du 3/06, elles ne seront pas payées puisque la répétition du matin n'a pas eu lieu.

Pierre saxophoniste du Big Band s'est plaint que son forfait ait fortement augmenté (car il est hors CDA). Emmanuelle lui a expliqué pourquoi. Pierre signale également qu'un arrangement avait été trouvé avec Attila pour que toutes ses heures de cours soient bien effectuées bien qu'Attila ne soit présent qu'une semaine sur 2 le samedi. Or Pierre indique que toutes les heures n'ont pas été faites. Emmanuelle propose que Pierre voie cela avec Attila pour que les heures non faites soient récupérées.

Didier précise qu'il a également réactualisé les tarifs un peu particuliers qui n'apparaissaient pas sur la plaquette (cours instrumental collectif par exemple).

Une démarche de médiation est prévue entre Eva et Benoît par l'intermédiaire de Didier qui va déjà rencontrer Eva et Benoît seuls puis ensemble. Il serait bon qu'une personne prenne en note ce qui se dit. Sophie se propose selon ses disponibilités.

Il faudrait prévenir Thomas que des courriers de personnes mécontentes nous sont parvenus.

La séance est levée à 23h00.